



Rupture du contrat d'engagement militaire

Par **dju**, le **19/09/2010** à **22:18**

Bonjour,

je suis militaire depuis 2 ans et j'ai signé un contrat de 5 ans mais comme beaucoup je ne m'y sens plus bien par rapport a pas mal de choses qui ci passe (stress insomnie crise d'angoisse) bref je veux quitter cet emploi.

il y a des solutions mais l'armée nous bloque et fait tout en sorte pour nous garder.(CDD CDI refusé ...)

je voulais savoir si celle que je propose est possible:

mon ami est militaire oci au meme endroit que moi.

nous sommes pacsé.

il va etre réformé suite a une grave blessure qu'il a eu sur un terrain.

il veut déménager et s'installer dans une autre ville.

cela est-il possible que je puisse rompre mon contrat pour pouvoir le suivre?

quelles démarches administratives faut-il que je fasse?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.bon courage a tous ceux qui cherche des solutions pour rompre cet engagement.